Zeitschrift: Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare = Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare

Band: 14 (1938)

Heft: 2

Artikel: Additions au compte-rendu de la 36e Assemblée générale

Autor: A.B.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-770559

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le propre des théoriciens de la documentation est de concevoir le problème dans son ensemble. Ils sont naturellement amenés dans la pratique à porter surtout leur attention et leurs efforts sur les points que les bibliothèques laissent de côté de propos délibéré, ou faute de moyens, ou par indifférence. Mais ils s'efforcent en principe d'utiliser et de coordonner tous les moyens documentaires susceptibles d'être utiles aux chercheurs.

Une enquête faite récemment par notre Bibliothèque nationale, en collaboration avec la «Studiengruppe für Literaturnachweis», montre que beaucoup de bibliothèques spéciales dans notre pays — soit une soixantaine — constituent ce que les documentalistes appellent des «centres de documentation» et que plusieurs de nos bibliothèques générales possèdent des services de cette nature. Il n'y a donc pas de cloisons étanches et il ne doit pas y en avoir. Notre petit pays a besoin de l'union de toutes ses forces. Nous ne savons si et quand le «Réseau mondial de la documentation» se réalisera. Mais il est certain que, si nous le voulons, nous pouvons établir un réseau suisse, c'est-à-dire certaines relations grâce auxquelles bibliothèques et centres de documentation (pour autant que ces derniers sont distincts des premières) se rendraient de mutuels services. L'Association des bibliothécaires agira dans l'esprit de ses meilleures traditions, en contribuant à cette entente, pour le profit de nos travailleurs intellectuels de toutes conditions. Comme le disait M. Otlet au Congrès de Paris : «De l'inondation par le livre, il faut faire une irrigation bienfaisante». Pour cette œuvre, il n'est pas trop de tous les concours.

Marcel Godet.

Additions au compte-rendu de la 36e Assemblée générale

Le compte-rendu de l'assemblée de l'Association des bibliothécaires suisses à Genève, publié dans les *Nouvelles* du 11 décembre 1937 doit être complété sur les points suivants :

Page 108 : *a)* A la suite de son rapport, M. Godet donne connaissance des propositions du comité (qui figurent à la page 109).

b) M. Mathys fait suivre sa communication de propositions qui, ainsi que son exposé, seront imprimés dans le prochain numéro des *Publications* de l'A. B. S., conformément à la décision de l'assemblée.

Page 109 : *c)* Le rapport de M. Janicki et les suggestions qu'il y a jointes prendront place également dans ladite publication.

Après l'audition de ces différents rapports et de celui de M. Lutz, le président, M. Bloesch, lit à nouveau les propositions du comité et les met aux voix. L'assemblée les adopte et en confie l'exécution au comité (voir p. 109 le texte de ces résolutions).

A. B.

A la liste des participants à l'assemblée, il faut ajouter le nom de M. H. *Lokay,* directeur de l'Office romand de documentation à Genève.

Neue Mitglieder

Es sind folgende Herren als neue Mitglieder in die Vereinigung aufgenommen worden:

G. Stöckli, Bibliothek der Oberpostdirektion Bern.

E. Rickli, Bibliothek der Oberpostdirektion Bern.

C. Frachebourg, Bibliothek der Telegraphen- und Telephonverwaltung.

W. Schiess, Bibliothek der Telegraphen- und Telephonverwaltung.

A. Kaspar, Bibliothek der Schweiz. Bundesbahnen.

R. Calame, Bibliothek der Oberzolldirektion.

Vorlesungen an Schweizerischen Universitäten

im Sommersemester 1938

In Basel liest Dr. phil. Albert *Bruckner,* Assistent am Staatsarchiv, über *Mittelalterliche Bibliotheken und Skriptorien* (mit Uebungen), 2 Stunden.

In Bern liest Dr. phil. Hans *Lutz,* Privat-Dozent, Bibliothekar an der Schweizer. Landesbibliothek, über *Allgemeine Bücherkunde* (mit Uebungen), 1 Stunde.